

# 

Vu la Constitution, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f et 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10, 12 alinéa 2 littera c, et 290 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, spécialement son article 563 ;

Vu l'Ordonnance n° 15/024 du 10 juillet 2017 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement;

Vu l'ordonnance n° 15/025 du 10 juillet 2017 fixant les attributions des Ministères;

Vu l'Ordonnance n° 17/005 du 08 mai 2017 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice-Ministres;

Vu l'Arrêté Ministériel n° **0444/CAB.MIN/MINES/01/2016,** portant déchéance de la Société **DOROD SPRL** de ses droits miniers sur le **Permis d'Exploitation** n° **574** ;

Considérant l'absence de recours de la Société **DORÓD SPRL** contre la décision de déchéance de ses droits miniers ;



#### ARRETE:

## Article 1er

Sans préjudice d'autres sanctions prévues par les Code et Règlement Miniers, il est annulé le **Permis d'Exploitation** n° **574**.

## Article 2:

Le périmètre minier couvert par le **Permis d'Exploitation** n° **574** annulé est composé de **23** carrés entiers contigus et uniformes situés dans le District de **Kasai**, Province de **Kasai Occidental**.

### Article 3:

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, lé Martin KABW **AMPLIATIONS:** Cabinet du Président de la République Cabinet du Ministre des Mines Secrétariat Général des Mines : 1 Cadastre Minier : 1 CTCPM : 1 SAESSCAM : 1 Direction des Mines Direction de Géologie : 1 Direction des Investigations : 1 Direction chargée de la Protec. de l'Environ. : 1 Div. Prov. /des Mines & Géologie du ressort DOROD SPRL : 1